

Délibération n°2007- 17

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet à 19h15

Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé à huis clos, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire de CANTARON.

Conseillers en exercice : 15
Présents : 14
Votants : 10+ 2 proc

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Sandrine BARRALIS –
Christian DI MARTINO – Eliane CALDEI-VIDAL – Chantal BARBIER – Patrice
MARTIN – Philippe ALLEGRINI – Jean-Marc BLANIC – Fabienne GALLI –
Michel CORSINI

Objet : Approbation
Compte Administratif
Commune 2019

Absents avec procuration : Karine FAGES – Fabrice FONTAINE – Pascale
PELLETIER
Absente : Béatrice ROZIER
Secrétaire : Fabienne GALLI

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée le Compte Administratif Commune 2019.

Ce dernier correspond dans toutes ses écritures au Compte de Gestion 2019 « Commune » dressé par la Trésorerie de
CONTES.

Les montants pour les différentes sections budgétaires sont les suivants :

EXPLOITATION :

DEPENSES = 1 036 568.42 €	RECETTES = 1 138 249.55 €
RESULTAT EXCEDENTAIRE REPORTE	= 935 019.67 €

INVESTISSEMENT :

DEPENSES.....	=	750 184.32 €	RECETTES.....	=	441 094.90 €
RAR ANNEE 2019 DEPENSES	=	27 916.23 €	RAR RECETTES.....	=	0.00 €
RESULTAT EXCEDENTAIRE REPORTE				=	225 510.07 €

LE CONSEIL, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré
- **APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019 par 12 VOIX POUR.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 23/07/2020
Qualité : Maire